

Réponses aux demandes électorales 2026 de la SDC District Central

Amine Difallah, candidat du Parti conservateur du Québec dans Acadie

En tant que candidat du Parti conservateur du Québec dans Acadie, je suis heureux de vous transmettre mes réponses aux quatre priorités identifiées par la SDC.

1. Reconnaissance du District Central comme territoire stratégique d'innovation et de productivité

Le District Central doit être reconnu pour ce qu'il est réellement : l'un des principaux moteurs économiques de Montréal et un écosystème unique où se côtoient manufacture, technologie, design, commerce, logistique et services professionnels.

Avec ses quelque 2 100 entreprises et 25 000 travailleurs, le territoire représente déjà le quatrième pôle d'emplois de Montréal, avec un potentiel de croissance important.

Je suis favorable à ce que le gouvernement du Québec reconnaisse officiellement le rôle stratégique du District Central et adapte ses programmes économiques aux réalités des grands pôles urbains mixtes.

Il faut notamment mieux soutenir l'investissement privé, l'innovation appliquée, la productivité, la modernisation des équipements et l'adoption des nouvelles technologies. L'objectif doit être simple : permettre aux entreprises qui investissent, produisent et créent des emplois ici de le faire avec moins d'obstacles administratifs et réglementaires.

Le Québec doit faire davantage confiance à ses entrepreneurs. Nous devons passer d'une culture de contrôle et de multiplication des programmes à une culture d'investissement, de productivité et de création de richesse.

2. Mobilité, accessibilité et impacts des grands travaux

La mobilité est directement liée à la compétitivité du District Central.

Chaque jour, 25 000 travailleurs se déplacent vers le territoire et de nombreuses entreprises doivent également assurer le transport de marchandises, de matériaux et de produits. La congestion et les entraves causées par les grands travaux ont donc un impact économique réel. La SDC souligne notamment les enjeux liés à l'autoroute Métropolitaine et à l'insuffisance des connexions avec les réseaux structurants.

Je suis favorable à une planification beaucoup plus prévisible des grands travaux, avec une meilleure coordination entre les différents paliers de gouvernement et les entreprises touchées.

Avant d'entreprendre des travaux majeurs, il faut tenir compte de leurs conséquences sur les commerces, les manufacturiers, les travailleurs et la circulation des marchandises. Lorsqu'un chantier est nécessaire, il faut maintenir des accès fonctionnels aux entreprises et communiquer clairement les échéanciers.

Plus largement, nous devons améliorer l'accès au District Central par différents modes de transport, sans opposer systématiquement mobilité automobile, transport collectif, vélo et transport des marchandises. Un quartier industriel et manufacturier doit pouvoir demeurer accessible aux travailleurs tout en permettant aux entreprises de recevoir et d'expédier leurs marchandises efficacement.

3. Soutien à la manufacture urbaine et au développement économique

Je considère la manufacture urbaine comme un atout stratégique pour Montréal et pour le Québec.

Le District Central possède une concentration exceptionnelle d'entreprises manufacturières, de transformation, de distribution et de logistique. Cette proximité entre production, fournisseurs, travailleurs et marchés constitue un avantage économique qu'il faut préserver.

Le gouvernement doit créer les conditions permettant à ces entreprises de demeurer à Montréal : disponibilité d'espaces industriels, infrastructures adéquates, accès à la main-d'œuvre, investissements en productivité et environnement réglementaire prévisible.

Je suis particulièrement favorable à une approche qui privilégie l'investissement et la productivité plutôt que la multiplication des subventions ponctuelles.

Les entreprises qui veulent moderniser leurs installations, automatiser leurs opérations, améliorer leur productivité ou développer de nouveaux marchés doivent pouvoir le faire rapidement. Le Québec doit également réduire les barrières qui empêchent nos entreprises d'ici de vendre davantage ailleurs au Canada. Le PCQ a d'ailleurs proposé en septembre 2026 de réduire les barrières au commerce interprovincial afin d'élargir les marchés accessibles aux entreprises québécoises.

4. Main-d'œuvre, immigration économique et compétitivité

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée demeure un enjeu important pour plusieurs entreprises du District Central, particulièrement dans les métiers techniques et spécialisés. La SDC souligne elle-même l'importance de la stabilité et de la prévisibilité des politiques de main-d'œuvre et d'immigration économique.

Notre approche doit commencer par mieux utiliser la main-d'œuvre qui est déjà disponible au Québec : formation professionnelle et technique, requalification, automatisation, robotisation et meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences disponibles.

Lorsqu'une entreprise démontre qu'elle a un besoin réel qui ne peut être comblé localement, l'immigration économique doit également pouvoir répondre à ce besoin de façon prévisible et ciblée. Les règles doivent être suffisamment stables pour permettre aux entrepreneurs de planifier leurs investissements et leurs besoins de personnel.

Je suis également favorable à une meilleure prise en compte des besoins régionaux et sectoriels dans les politiques d'immigration économique. Les besoins d'un manufacturier du District Central ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'une entreprise d'une autre région du Québec.

Enfin, il faut réduire le fardeau administratif qui pèse sur les employeurs. Le PCQ propose notamment de réduire de 30 % le fardeau réglementaire et de diminuer graduellement le taux d'imposition des sociétés afin d'améliorer la compétitivité des entreprises québécoises.

Conclusion

Le District Central possède déjà les entreprises, les travailleurs, les entrepreneurs et les infrastructures économiques nécessaires pour poursuivre sa croissance. Le rôle du gouvernement devrait être de créer un environnement qui permet à cet écosystème de prospérer : moins de barrières, plus de prévisibilité, davantage d'investissement et une meilleure adéquation entre les politiques publiques et la réalité du terrain.

Comme candidat dans Acadie, je souhaite être un interlocuteur direct des entrepreneurs et des travailleurs du District Central. Je serais heureux de poursuivre cette discussion avec la SDC et ses membres et de travailler avec eux sur les enjeux qui touchent concrètement le développement économique de notre circonscription.

Cordialement,

Bureau de campagne d'Amine Difallah
Candidat – Parti conservateur du Québec
Circonscription d'Acadie